

20²²
23

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

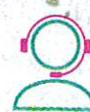
Votre
enfant mérite
le spécialiste
de l'Assurance
Scolaire.



MON PREMIER ASSUREUR



Adhésion immédiate sur
mae.fr/rentree2022



02 32 83 60 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

Au verso, information FCPE



4^{ème} année sans augmentation de tarifs



EXTRASCOLAIRE

38,50€
par an

29,00€
par an

SCOLAIRE

19,90€
par an

11,90€
par an

MON PREMIER ASSUREUR

Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne		PRINCIPALES GARANTIES MAE	Activités Scolaires + Trajet	
MAE Génération ★★★★★	24/24 SIMPLE ★★★		SCOLAIRE PLUS ★★	SCOLAIRE SIMPLE ★
•	•	Protection activités scolaires (accidents subis et causés)	•	•
•	•	Remboursement des frais de soins dès le 1 ^{er} euro à votre charge ⁽¹⁾	•	•
•	•	Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié	•	•
•	•	Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•
•	•	Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident	•	•
•	•	Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•
•	•	Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle	•	•
•	•	Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•
•	•	Assistance rapatriement	•	•
•	•	Frais de consultations de médecines douces suite à un accident	•	•
•	•	Stages en entreprise	•	•
•	•	Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•
•	•	École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•
•	•	Conduite à l'école	•	•
•	•	Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	•
•	•	Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	•	•
•	•	Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)	•	•
•	•	Assistance Nounou de remplacement	•	•
•	•	Assistance psychologique	•	•
•	•	MAE Neige	•	•
•	•	Service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation	•	•

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.
Tous les détails des garanties dans la Notice d'information valant Conditions Générales ou sur mae.fr

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE ?

*En tant
que spécialiste
de la protection
de l'enfant, la MAE
met son expertise
à votre disposition.*

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous protégeons les enfants sur le temps scolaire, classe, récréation, sport et aussi 24h/24, toute l'année, au centre de loisirs, le week-end et en vacances.

La responsabilité civile de votre Assurance Habitation ne suffit pas. Elle couvre uniquement les dommages ou les blessures causés par votre enfant. Celui-ci n'est pas protégé s'il est victime d'un accident.

Une protection individuelle corporelle est donc indispensable pour permettre à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions.



OFFRE 4^{ÈME} ENFANT

À partir de 4 enfants, bénéficiez d'une réduction de **11,90 €** quelle que soit la formule que vous choisissez.

Rendez-vous sur mae.fr.

Offre non cumulable.



LES PLUS DE NOTRE ASSURANCE SCOLAIRE



ZÉRO FRANCHISE

Nous vous remboursons dès le premier euro à votre charge⁽¹⁾.



NAISSANCE / MATERNELLE GARDE À DOMICILE

Si l'un des deux parents est hospitalisé ou immobilisé.



ÉLÉMENTAIRE ÉCOLE À DOMICILE

En cas d'immobilisation prolongée de votre enfant.



COLLÈGE / LYCÉE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En cas d'agression, racket, harcèlement et cyberharcèlement.



ÉTUDES SUPÉRIEURES ASSUR' ÉTUDES

Versement d'un capital de 1 000 € en cas de redoublement consécutif à un accident.

⁽¹⁾ Hors franchises médicales légales pour les majeurs.



ASSURANCE 2023 SCOLAIRE



Adhérez directement
sur mae.fr/renree2022
Simple et rapide,
100 % sécurisé

ou

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion, accompagné de
votre règlement par chèque à l'ordre de la MAE, dans une enveloppe
ordinaire, sans affranchissement, à l'adresse suivante :
MAE - LIBRE RÉPONSE 30202 - 76049 ROUEN CEDEX

Êtes-vous déjà adhérent à la MAE ? oui non Si oui, merci de nous indiquer votre code adhérent C

SOUSCRIPTEUR

Mme M.

Nom

Prénom

N° et nom de la rue

Complément d'adresse

CP Ville

Né(e) le À Commune, département et pays de naissance

Tél.* Email*

* J'accepte de recevoir des informations de la MAE par email par SMS

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | <input type="checkbox"/> Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Assistante maternelle | <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise |
| <input type="checkbox"/> Cadre/Profession libérale/Artiste/Prof. universitaire | <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi | <input type="checkbox"/> Employé | <input type="checkbox"/> Etudiant |
| <input type="checkbox"/> Professeur des écoles/Instituteur | <input type="checkbox"/> Professeur du secondaire/supérieur | <input type="checkbox"/> Retraité | <input type="checkbox"/> Sans activité professionnelle |

Pratique ! Mon contrat est en tacite reconduction, il se renouvelle automatiquement le 1^{er} septembre de chaque année.

1^{er} ENFANT

Garçon Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

- MAE Génération 38,50 €/an
- 24/24 SIMPLE 29,00 €/an
- Scolaire PLUS 19,90 €/an
- Scolaire SIMPLE 11,90 €/an

-20% OFFRE DE BIENVENUE MATERNELLE**

Garçon Fille Né(e) le

Nom

Prénom

Né(e) à Commune, département et pays de naissance

- MAE Génération 30,80 €/an
- 24/24 SIMPLE 23,20 €/an
- Scolaire PLUS 15,90 €/an
- Scolaire SIMPLE 9,50 €/an

**Si votre enfant scolarisé en maternelle adhère pour la 1^{ère} fois à la MAE. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/08/2023.

Si vous avez d'autres enfants à protéger, veuillez les ajouter sur papier libre en indiquant la protection choisie ou adressez-vous à votre MAE.

TOTAL COTISATION(S) À RÉGLER €

Je soussigné(e), élève majeur ou représentant légal de l'élève mineur, demande mon adhésion annuelle en tacite reconduction à la Mutuelle MAE et la prise d'effet des garanties souscrites dès le paiement effectif de ma cotisation. Mon contrat est conclu jusqu'au 31 août 2023 et se renouvelle par tacite reconduction le 1^{er} septembre de chaque année. Je reconnais être informé(e) : • du délai de renonciation de 14 jours à partir du jour de conclusion du contrat que je peux exercer en informant la MAE par courrier, selon la formule : "Je soussigné(e) demeurant à _____ renonce à mon contrat MAE et demande le remboursement de la cotisation versée." À défaut, je recevrai les statuts et la notice d'information valant conditions générales. • qu'en cas de mécontentement ou de désaccord avec mon interlocuteur habituel, je peux présenter une réclamation au Service Réclamations Adhérents - 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN Cedex ou à s.reclamation@mae.fr. Si le désaccord persiste, je peux écrire au Médiateur de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS Cedex 09 ou sur www.mediation-assurance.org. • que mes données personnelles font l'objet d'un traitement automatisé pour la passation, la gestion et l'exécution du contrat. Elles peuvent être communiquées aux intervenants du Groupe MAE et à des organismes tiers (professionnels habilités, réassurance, contrôle, autorités administratives ou judiciaires, notamment pour la lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme), ou, sauf si je m'y oppose, pour des actions commerciales et l'envoi d'informations sur les contrats et services MAE. • que je peux y accéder, les rectifier ou m'opposer pour motifs légitimes à leur traitement, choisir leur effacement, sauf si elles sont nécessaires à la gestion ou exécution du contrat.

Fait à
Le :
Signature

Document d'information sur le produit d'assurance, Notice d'information valant Conditions Générales et Statuts sont disponibles sur mae.fr.